L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JANVIER 1884. 57me Année.

Dufour, Denaut & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. s Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 16 JANVIER 1884 :

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les prix suivants.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE pour ses annonces; de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

VENTE DE CE JOUR.

Par J. V. Gourdain, à l'écurie de Mlle Hanson, coin des rues Clio et Freret, mulets, wagons à bois de charpente, harnais, chaines, etc.

Les deux Conventions de l'Industrie sucrière--Protestation des personnes de couleur.

Nous saluons, respectueusement et cordialement, l'ouverture de la grande Convention de l'industrie sucrière, qui s'est faite, hier, dans la grande salle du Washington Artillery.

L'occasion est solennelle ; il s'agit du salut de la Louisiane, à laquelle d'impitoyables ennemis veulent enlever son grand, son unique moyen d'existence.

La foule des planteurs, des industriels, des marchands, des courtiers, des intéressés d'une façon quelconque à la prospérité de la culture de la canne, de la production du sucre, dans notre Etat et dans les Etats voisins, qui sont arrivés en ville, et encombraient, hier, la vaste salle de la rue St-Charles, sont profondément pénétrés de la haute responsabilité qu'ils ont assumée, de l'important devoir qu'ils accomplissent.

Il ne s'agit plus d'épiloguer entre soi sur les fautes qu'on a pu commettre dans le passé, sur ce que l'on eut dû faire, pour parer, ou, tout au moins, pour éloigner le danger qui nous menace. Le temps presse ; l'abîme est béant sous nos pieds ; le moindre retard, la moindre défaillance, une seule voix discordante dans ce concert de protestations, et tout est perdu. Les ennemis de notre industrie,— et ils sont nombreux, acharnés, fertiles en ressources—profiteront des plus petites faiblesses, tireront avantage de tout, contre nous. Plus de cent cents habitations dont quelques unes grandioses, seront ruinées; plus de trois cent mille ouvriers seront jetés dans la misère; cinq à six cent mille intéressés directement ou indirectement, seront obligés d'aller chercher, ailleurs, un gagne-pain, qu'ils ne trouveront peut-être pas. On est effrayé des conséquences d'une réduction des droits d'entrée sur les sucres étrangers, et le spectacle de tout un Etat, condamné à mourir de faim par un trait de plume qu'aura perfidement jeté sur le papier un rapporteur vendu à nos ennemis, par un vote qu'aura négligemment donné une assemblée, dont une moitié ignore la question qu'elle a à résoudre, dont l'autre moitié s'est faite sciemment, d'avance, l'esclave d'intérêts opposés—

Un pareil spectacle est fait pour donner le vertige. Jamais, croyons-nous, on n'a, aussi résolument, aussi froidement, médité la ruine, l'assassinat de toute une population.

La manifestation ne peut donc jamais être trop imposante ; la protestation, trop puissante, trop énergique, trop indignée, trop unanime.

Mais ce n'était pas assez d'une semblable démonstration : il en fallait une autre, à laquelle nul ne songeait, il y a huit ou dix jours. Par cela même qu'elle est tout-à-fait spontanée, complètement inattendue, elle est appelée à faire, sur les populations du Nord, une profonde impression. Nous voulons parler des manifestations que prépare la race de couleur.

Le mouvement est parti de la paroisse Ste-Marie, sur ce fameux Tèche, le long duquel sont semées tant d'habitations, petites et grandes ; de la paroisse Ste-Marie, qui est comme le centre, le foyer de notre grande industrie. Un appel chaleureux a été fait aux nègres, non seulement de cette paroisse, mais de toutes celles de l'Etat.

Il doit y avoir, le 19 courant, dans toute l'étendue de la Louisiane, des meetings de personnes de couleur, pour protester, en masse, contre une désastreuse réduction de tarif sur les sucres étrangers. Bien plus, deux jours après, le 21, nous aurons ici, une seconde Convention semblable à celle qui a siégé, hier, dans le local de l'Artillerie Washington. Elle sera composée de trois délégués de chaque paroisse, choisis parmi ceux qui, soit comme travailleurs, soit comme propriétaires, souvent même à ces deux titres, sont les plus intéressés au maintien de l'industrie qui les fait vivre. Chacun d'eux apportera les masses de signatures de la population de sa paroisse. Eux aussi, ils délibéreront solennellement, et protesteront avec indignation. Rien que dans notre Etat,— nous ne parlons pas de ceux des Etats voisins—ils sont plus de deux cent mille, dont l'existence dépend de la culture de la canne, de la fabrication du sucre, dans nos campagnes. Une nouvelle réduction de droits provoquerait une baisse déplorable dans leurs salaires, à tous ; et priverait la moitié d'entr'eux du travail dont ils vivent, eux et leurs familles.

Les gens du Nord vantent beaucoup leurs usines, leurs fabriques et la façon dont elles sont dirigées. Qu'ils viennent donc examiner nos champs de cannes et nos sucreries. Ils y trouveront bien autrement d'ordre, bien autrement de bon accord entre les patrons et les ouvriers. Ici, jamais de coalitions, jamais de révoltes ; le planteur n'est pas un ennemi pour son employé, parce qu'il a soin de lui, parce qu'il pourvoit à ses besoins, parce qu'il le paie largement, et n'épargne aucun sacrifice pour le satisfaire. Une habitation est comme une grande famille, dont les membres s'aident mutuellement, et travaillent, tous, avec une égale ardeur, à l'intérêt de la communauté.

Quelques calomnies que l'on ait répandues, au Nord, sur la façon dont nos propriétaires blancs traitaient leurs travailleurs de couleur, il est toujours resté entr'eux des liens étroits, une sympathie mutuelle, qu'on chercherait vainement ailleurs.

Demandez aux ouvriers du Nord s'il règne entr'eux et leurs patrons la même union ; ils ne daigneront même pas vous répondre ; ils se contenteront de vous tourner le dos, avec un sourire plein d'amertume sur les lèvres.

C'est que, là, il y a une guerre sourde, perpétuelle, entre le capitaliste et le travailleur ; que l'ouvrier, à tort ou à raison, voit dans celui qui l'emploie un exploiteur, et que ce sentiment est provoqué, presqu'excusé en lui, par l'absence de sympathie qu'il constate, à chaque instant, chez le patron.

Et c'est une industrie, ainsi paternellement dirigée, une industrie qui, rien que par les liens moraux qui unissent entr'eux tous ceux qui y vouent leur existence, est l'honneur du pays ; c'est cette industrie que l'on voudrait ruiner, abolir ! Il n'en sera pas ainsi, et le Congrès américain n'osera pas se rendre coupable d'une aussi odieuse injustice.

Nous nous rappelons la malheureuse époque où les industriels qui veulent, aujourd'hui, nous ruiner matériellement, flattaient le noir, le cajolaient, l'ameutaient contre nous, pour nous ruiner moralement et politiquement. Ce même noir, dont ils ont fait alors l'instrument inconscient de leurs perfides menées, oseront-ils, maintenant, lui arracher littéralement le pain de la main, et le jeter, pour eux, dans la plus profonde misère, comme, jadis, ils nous ont réduits, par lui, à la plus profonde impuissance ?

Que sont-ils donc, après tout ? Comptez-les, vous en trouverez à peine trente ou quarante, flanqués de quelques milliers d'ouvriers. Nous sommes tout un Etat, nous ; nous comptons près de douze cents sucreries, plusieurs centaines de mille ouvriers, cinq à six cent mille hommes directement intéressés au maintien de l'industrie sucrière. C'est quelque chose, cela, et l'on ne ruine pas ainsi, de sang-froid, toute une population de près d'un million d'âmes !

L'Etoile d'Iberia, Louisiane, du 12 janvier :

La température de ces jours derniers a été l'une des plus froides dont nous ayons conservé le souvenir depuis notre résidence en Louisiane. Fort heureusement, le temps était sec, car s'il avait été humide, il est fort douteux que les animaux élevés en pleine prairie y eussent résisté. La perte sera, croyons-nous, peu sérieuse, car la précédente favorable température les avait maintenus en excellent état.

Quant aux cannes plantées, il n'y a pas de pertes graves à craindre, bien qu'il soit fort possible que dans les mateias mal garantis une certaine quantité de plant puisse être gravement avarié—ce que, pour le moment, on ne peut savoir.

Les orangers sont tués en grande partie, mais dans notre région, le produit de ces arbres n'entre qu'infiniment peu en ligne de compte. En somme, le mal causé par le dernier froid est, croyons-nous, relativement minime.

Les travaux des champs ne sont pas encore généralement commencés, les travailleurs manifestent une indifférence marquée et des prétentions que, vu l'incertitude où nous sommes à propos du tarif, les planteurs ne peuvent que difficilement admettre.

Jeudi dernier, est venu à nos bureaux M. Verdun, greffier de la paroisse Ste. Marie ; il désirait faire imprimer tout de suite, un millier d'exemplaires d'une pétition, que les gens de couleur de cette paroisse désirent faire ratifier, par ceux de toutes les autres, afin de l'envoyer à nos représentants au Congrès, leur donnant ainsi une arme puissante, pour protester contre une mesure qui les réduirait immédiatement à la misère.

Bien que nous n'ayons pu, vu l'excès d'occupation, accéder au désir de M. Verdun, nous n'en sommes pas moins heureux de voir que notre population de couleur s'émeut et veut agir de concert.

Nous souhaitons que, de son côté, la totalité de la population blanche de la Louisiane fasse de même et qu'une protestation colossale vienne ouvrir les yeux à ceux qui ne comprennent pas la question, pacifiquement, dans un but étroit et égoïste, l'existence de tout un peuple et l'avenir de tout un Etat.

—Lundi prochain, selon les cartes imprimées, aura lieu, à l'église St. Charles, Grand Coteau, le mariage de M. Agricole C. Olivier avec Mlle Eloise M. Frozard. Nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement les fiancés, mais jugeant d'après ce que nous connaissons du mérite des familles respectives, nous sommes persuadés que cette union sera des plus heureuses, car elle combine l'honorabilité, l'intelligence, avec les qualités les plus éminentes, pour le bonheur des deux conjoints. Nos félicitations et nos vœux les plus sincères pour leur prospérité constante.

—Nous regrettons d'apprendre que, samedi dernier, M. Jean Minvielle, père du Dr Minvielle, de Jeannerette, a été atteint d'une attaque de paralysie ; heureusement, elle n'a pas été fatale et on a bon espoir de voir M. Minvielle bientôt rétabli. Nous le souhaitons de tout cœur.

—Jeudi dernier est décédé, à l'âge d'environ, 50 ans, à la résidence de M. James Sorrels, Nouvelle-Ibérie, M. J. Mackey, bien connu de tous les forestiers et bûcherons (swampers), dont pendant de longues années il a partagé les travaux. Il a succombé à la consomption. Il a, dans les dernières années de sa vie, éprouvé bien des vicissitudes. Ses fanérailles ont eu lieu le jour suivant, à l'église méthodiste, où une foule d'amis lui ont rendu les derniers devoirs. Qu'il repose en paix.

Dépêche particulière, adressée au *Temps*, de Paris, du 29 décembre :

Londres, 28 déc., 10 h., matin.

Le *Times* de ce matin publie une lettre de M. Pickering, agent officiel anglais chargé de la protection de la communauté chinoise à Singapour.

M. Pickering dit que, se trouvant depuis vingt ans en communications directes avec des Chinois de toute classe et depuis deux ans avec des personnages officiels annamites, il ne peut qu'approuver la politique que poursuit la France au Tonkin.

Il ajoute que le Tonkin est dans un état d'anarchie complète, en proie à des bandits chinois, et que la suprématie de la France inaugurerait une ère de sécurité pour la vie et la propriété des habitants,—sécurité que ne peuvent leur assurer ni la Chine ni aucun autre gouvernement asiatique.

Le Journal du Havre :

Nous croyons savoir qu'on étudie sérieusement les moyens de tirer parti, pour la France, non-seulement du Tonkin, mais de la Cochinchine, de l'Annam, du Cambodge et de Siam, ainsi que de la Birmanie orientale. M. Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat, est très préoccupé d'ouvrir ces vastes régions, qui renferment plus de 25 millions d'habitants, au commerce français, et de lui créer, là, des débouchés sérieux. Il ne nous est possible, ni permis, d'en dire plus, long, aujourd'hui ; il nous suffira d'ajouter qu'on s'occupe de la question, pour lui donner une solution conforme aux intérêts français.

Que nos voisins d'outre-Manche veuillent bien n'en point prendre ombrage. Nous ne pouvons lire un seul article de leurs journaux ; nous ne pouvons entendre un seul discours de leurs orateurs, sans que, vingt fois, la préoccupation de l'intérêt anglais n'y surgisse. C'est là tout l'objectif, pour eux ; qu'ils comprennent donc que nous voulons profiter des leçons qu'ils nous donnent, et songer enfin, nous aussi, aux intérêts français.

Si le gouvernement, présidé par M. Jules Ferry, a pour objectif de créer, dans l'Extrême-Orient, au profit de la France, des Indes françaises, comme dans l'Hindoustan, l'Angleterre a créé, à son profit, les Indes anglaises, qui donc y pourrait trouver à redire ? Est-ce que nos voisins prétendent que Dieu les a réservés pour avoir le monopole du commerce du monde ?

On mande, de Rome, que le pape a fait don d'une somme de 12,000 francs pour l'achat et la distribution de 150 lits aux pauvres de Rome à l'occasion des fêtes de Noël.

Le *Standard*, de Londres, reçoit, de Berlin, un compte rendu de l'entretien du pape et du prince impérial d'Allemagne. Bien que le correspondant du journal anglais convienne que cette conversation, qui n'a duré que quarante-six minutes, n'a eu aucun témoin, dit le *Temps*, de Paris, nous reproduisons ces informations qui coïncident avec celles que notre propre correspondant nous a transmises à la première heure.

Après les premières civilités, le pape et le prince ont causé du voyage que venait d'accomplir ce dernier, des impressions recueillies par lui en Espagne et de ses visites antérieures en Italie et à Rome.

Puis, changeant de sujet, Léon XIII demanda directement à son interlocuteur s'il n'avait point de communications personnelles à lui faire ; à quoi le prince répondit qu'il n'avait reçu aucun mandat spécial à ce sujet, et qu'il était venu à Rome pour remercier Sa Majesté le roi d'Italie des prévenances réitérées dont lui, le prince, avait été l'objet lors de son récent embarquement à Gênes.

"Je suis sincèrement reconnaissant à Sa Majesté l'empereur, a répliqué le Saint-Père, de ce qu'il s'est spontanément et généreusement décidé à rétablir l'évêque Limbourg. J'aime à voir dans ce fait une précieuse preuve des dispositions conciliantes de votre auguste père à l'égard de l'Eglise."

Toujours revenant à la question de son voyage, le prince Frédéric-Guillaume a dit qu'il regrettait d'ignorer les détails du cas mentionné par le Pape, son absence prolongée de Berlin ne lui ayant pas permis de se tenir au courant des affaires pendantes.

Sans se laisser détourner de son sujet principal, Léon XIII reprit :

"J'espère que l'empereur voudra couronner l'œuvre si heureusement entreprise par lui et qu'il nous fournira une nouvelle preuve de ses dispositions pacifiques en rendant aux archidiocèses de Posen et de Cologne leurs pasteurs si longtemps éloignés des troupeaux confiés à leur garde."

Là encore le prince s'est borné à dire qu'il n'avait pas de mission spéciale.

"Du reste, ajouta-t-il, je ne suis pas à même d'émettre une opinion, ne connaissant que superficiellement les détails particuliers de ces "questions compliquées."

En présence de ce parti pris évident de ne prendre aucun engagement, le souverain pontife s'est résigné à ne plus aborder, qu'en termes généraux, le différend existant entre l'Eglise et le gouvernement allemand. Sa dernière parole a été celle-ci :

"Le vœu le plus cher et le plus ardent que je puisse faire pour le reste de ma vie, dont les jours, certes, sont comptés, c'est de voir la paix religieuse rendue aux catholiques allemands."

"Permettez-moi de croire, monseigneur, que la visite fait au Vatican par le futur empereur d'Allemagne ne saurait que contribuer à l'accomplissement de ce vœu.

"—Je remercie Votre Sainteté de l'expression de ces sentiments qui sont aussi les miens, et je vous promets de m'en faire l'interprète auprès de l'empereur, qui a toujours cherché sa gloire dans le titre de protecteur de la paix."

Sur cette dernière promesse, le pape et le prince se sont encore serré la main, et Léon XIII a reconduit son visiteur par le bras jusqu'au seuil des appartements de réception.

Il ressort d'une statistique établie d'après le dernier recensement de la population française qu'on trouve des Suisses dans presque tous les départements. Ceux qui en comptent le plus sont les suivants :

Seine, 23,422 ; Doubs, 9,782 ; Rhône, 4,058 ; Bouches-du-Rhône, 5,886 ; Haute-Savoie, 2,808 ; Seine-et-Oise, 2,063 ; Alpes-Maritimes, 1,774 ; Ain, 1,706.

Le sculpteur Story, président de l'association des artistes américains, à Rome, vient d'écrire une lettre au sénateur Edmunds, pour protester contre le droit de 30 pour cent, dont ont été frappées, l'an dernier, les œuvres d'art de l'étranger. Sa lettre est très intéressante :

Ce droit a indisposé tous les artistes, non seulement en Italie, mais en France et en Allemagne. A l'étranger, on offre aux artistes et élèves américains, tous les avantages désirables ; ils peuvent étudier, concourir, exposer, en toute liberté ; aucune différence n'est faite entr'eux et les autres. Toutes les académies, toutes les écoles leur sont ouvertes ; ils reçoivent partout les prix au même titre que ceux du pays. Nous devrions agir de même et accorder aux étrangers les mêmes avantages chez nous.

Les artistes américains ne désirent pas ce droit ; ils y sont tous opposés.

On ne peut comparer une œuvre d'art à un objet manufacturé ; une œuvre d'art est individuelle ; elle appartient à son auteur et ne peut être reproduite ni créée par aucun autre. L'art est une république universelle, dont chaque artiste est citoyen, où ils devraient tous jouir des mêmes droits : Egalité pour tous, aucune faveur pour personne ; telle est notre devise, à tous, Américains comme étrangers.

Nous trouvons, dans l'*Evening Call*, de Philadelphie, un curieux paragraphe :

Nos bons sénateurs de Washington sont d'excellents pères ; si dévoué qu'on soit à l'Etat, il faut bien faire quelque chose pour sa famille. La plupart font soin de bien placer leurs enfants. Le fils du sénateur Mahone, qui était déjà commis du comité de l'agriculture, va entrer dans les bureaux du général McCook, secrétaire du Sénat. Son traitement est haussé de 6 dollars par jour, à $2,200 par an.

Le fils du sénateur Harris est attaché aux bureaux du secrétaire du Sénat, à $2,200 d'appointements. Un autre enfant de ce même excellent père est commis du comité des maladies épidémiques, avec $6 par jour. Celui du sénateur McMillan est commis du comité du commerce, (lont fait partie son père), à $2,200 par an.

Le sénateur Lapham, président du Comité du Suffrage des Femmes, a son fils pour commis, à $6 par jour. Le fils du sénateur George est employé dans la bibliothèque, à $1,800 par an. T. F. Saulsbury est commis du Comité des bills enregistrés, dont son père est le président ; il reçoit $6 par jour. Le fils du sénateur Conger est maître de poste, à Washington. Le frère du sénateur Jones est commis du sergent-d'armes.

On constaté, cette année, dans l'élevage du bétail, dans l'Ouest des Etats-Unis, un déficit de 40,000 têtes sur l'an dernier ; dans le Texas, il a été de 120,000, en tout 160,000 têtes de moins qu'en 1882. Cependant, il en a été expédié un plus grand nombre, de cet Etat, depuis le mois de septembre dernier ; mais en réalité, il en est sorti 160,000 têtes de moins. Ce déficit général est attribué aux pertes de l'an 1881. Les éleveurs ont envoyé moins de bestiaux de 2 et de 3 ans, parce que l'herbe n'a pas été aussi grasse qu'à l'ordinaire.

La compagnie de Merrimac, à Lowell, Massachusetts, fait 170,000 yardes de calicot par jour ; plus de 4,000 ouvriers y sont employés ; 153,352 broches, et 4,412 métiers y fonctionnent. Elle consomme 425 balles de coton, chaque semaine. L'eau ne suffit pas à faire marcher toute cette fabrique ; et il faut avoir recours à plusieurs machines à vapeur.

La compagnie fait marcher, à elle seule, 97 machines, d'une puissance de 600 chevaux ; une d'entr'elles a une puissance de 1,300 chevaux ; elle est énorme. Toutes ensembles consomment 18,000 tonnes de charbon par an.

Les statistiques de la marine américaine, pour 1883, annoncent un grand progrès dans les constructions maritimes du Connecticut. Depuis le 1er janvier 1883, jusqu'au 1er décembre, même année, il y a été achevé 13 navires, comptant en tout 10,000 tonneaux. Tous, à un seul près, sont destinés au cabotage.

San Francisco et Oakland comptent près de 19,000 personnes réparties dans 35 associations de travailleurs et dans 13 assemblées des Chevaliers du Travail.

Théâtre de l'Opéra.

Aujourd'hui en Matinée *Le Prophète*, cette troisième partition maîtresse de Meyerbeer. Quand elle parût une lutte ardente s'engagea entre les divers groupes du public parisien, et parmi les critiques les plus autorisés, et elle dura longtemps. On versa des flots d'encre sans arriver à une conclusion. En effet il s'agissait de se prononcer sur la valeur de la partition nouvelle, si souvent annoncée, retardée; critiques et public s'escrimaient à qui mieux pour savoir quelle place devait occuper ce *Prophète* dans l'œuvre de Meyerbeer. Les uns en faisaient l'égale, les autres la supérieure de ses sœurs, *Robert-le-Diable*, *Les Huguenots*. Ceux-ci, peu nombreux du reste, jugeaient que ces cinq actes s'écoulaient comme un symptome d'affaissement dans le genre de Meyerbeer. En pareille matière, on ne saurait trop le redire, la solution est impossible. Le fait est que Meyerbeer avait comme une prédilection pour cet ouvrage ; que nulle part il n'a quitté le répertoire, et qu'il est, selon l'avis des masses, l'un des grands titres de gloire du créateur de tant de beautés.

Le Prophète a été monté lui avec les plus grands noms sous tous les rapports ; et à moins d'une inexplicable malchance, nous imaginons qu'il vaudra aujourd'hui aux Artistes Réunis l'une des plus productives matinées de la saison. *Le Prophète* sera chanté par MM. Valdéjo, Jourdan, Bonhivers, Puget, Mangé, Mmes Varelli, Jouanny. Au troisième acte, grand ballet.

Demain, trois actes de *La Muette de Portici* par MM. Lestellier, Richard, Puget, Frederic, Mlle Tevini. Mlle Rosier jouera ou plutôt mimera pour la première fois le rôle toujours poétique et touchant de Fenella.

GRAND OPERA HOUSE.—Mlle Rose Eytinge entreprenait une tâche difficile en abordant le rôle d'Hermione dans *A Winter's Tale*. Elle s'est montrée, reconnaissons-le, à la hauteur de la tentative. Elle y met en relief de très précieuses qualités. Elle a étudié consciencieusement, intelligemment le personnage, et le succès lui est venu. Ce succès s'affirme chaque soir, pour elle, pour M. Cyril Searle et l'ensemble de la troupe aussi.

L'œuvre de Shakspeare sera répétée chaque soir de cette semaine, ainsi qu'à la Matinée de demain jeudi et à celle de samedi.

THEATRE ST-CHARLES.—La jolie partition d'Auber, *Fra Diavolo*, avait attiré hier soir un public trop peu nombreux, une demi-salle tout au plus.

Ou en a fort applaudi les interprètes et fait une presqu'ovation à Mlle Letitia Fritch qui a dû rapporter chez elle tout un jardin.

Fra Diavolo a obtenu en somme une réussite. Les bravos ont été largement distribués entre tous les artistes ; la salle était évidemment en belle humeur et s'amusait. La troupe de M. Hess est décidément populaire ici.

Ce soir *Iolanthe*.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—*Chéck* et M. Roland Rood font bon chemin et bonnes recettes à l'Académie de Musique. M. Reed a toujours infiniment d'entrain ; on sent qu'il joue son rôle avec amour. Jamais il ne s'y ralentit ; c'est avec le plus vif intérêt qu'on le suit au cours de tout l'ouvrage où se trouvent des scènes fort bien réussies.

Chéck sera joué ce soir.

C'est en 1765 qu'a été établie la première bibliothèque publique, dans les colonies anglaises d'Amérique ; elle l'a été par John Mein ; elle contenait 1200 volumes. La souscription annuelle était de 28 shillings. Au moment de la Déclaration de l'Indépendance, il y avait dans les colonies, 45,000 volumes à la disposition du public. Yale College avait une bibliothèque particulière. Au Collége Harvard, il y avait 7000 volumes ; à celui de Columbia, 1500 ; à l'Université Brown, à Providence, 500 ; à celui de William et Mary, en Virginie, 2000.

De 1775 à 1800 il a été fondé 30 bibliothèques ; de 1800 à 1825, 179 ; de de 1825 à 1850, 551 ; de 1850 à 1875, 2481.

Tout cela fait un total de 3,682 bibliothèques, ayant 12,276,944 volumes ; soit une moyenne de 3000 volumes pour chacune d'elles.

La Bibliothèque du Congrès a 300,000 volumes ; c'est la plus grande collection des Etats-Unis. Il y a quelques années, la bibliothèque de l'Institut Smithsonian a été fondue dans celle du Congrès et en est devenue une partie. L'histoire ancienne et moderne forme la plus complète collection ; elle a 100,000 volumes. Les biographies, les voyages viennent ensuite avec 80,000 volumes ; les livres de droit, 35,000 ; les poésies, 20,000 ; les œuvres médicales, 8,000 ; les romans, 5,000 ; la bibliothèque n'a que des romans de premier ordre.

La loi permet de confier les livres au Président des Etats-Unis, aux membres du cabinet, aux juges de la cour suprême, à la cour des réclamations, aux membres du Sénat et de la Chambre des représentants, au corps diplomatique.

Le même privilège est accordé, par courtoisie, à une foule d'employés du Capitole, aux commis des différents comités du congrès. Toute personne, homme ou femme, âgée de plus de dix-neuf ans, a le droit d'entrer dans la bibliothèque et d'en lire ou consulter les livres, aux heures où elle est ouverte.

La bijouterie est une industrie très développée, à Providence, Rhode Island. On y compte 184 manufactures, employant 3500 ouvriers, qui fabriquent pour $5,775,975 de marchandises par an. La ville fabrique 87 pour cent de toutes les vis dont on fait usage aux Etats-Unis, et 2,340,000 pièces imprimées, pendant l'année.

En tout, il y a, à Providence, 2383 établissements, avec un capital de $28,957,658, 26,276 ouvriers, et dont les produits ont une valeur de $43,121,033. La quincaillerie, les machines à coudre, les fabriques de vis ont un capital de $3,800,000 ; celles de bijouterie, $3,225,500 ; les produits chimiques, $2,000,000 ; les machines à vapeur, $1,500,000 ; celles de laine, ainsi que l'orfèverie, $1,000,000.

Il y a, dans l'Alabama, vingt filatures de coton qui donnent, en moyenne, un dividende annuel de 15 pour cent

On lit, dans le *Globe*, de Paris :

Le très utile *Bulletin de statistique* que publie le ministère des finances contenait, dans son numéro de novembre, un relevé, d'après *The Economist*, de Londres, des dépôts dans les Banques.

La Banque d'Angleterre, à l'automne de 1883, détient 760 millions de francs.

La Banque par actions "Angleterre et Galles", dont le capital versé est de 1 milliard et demi, a 7 milliards et demi de fonds déposés dans ses caisses.

La Banque d'Ecosse a 2 milliards de dépôts pour 225 millions versés.

La Banque d'Irlande est dépositaire de 1 milliard de francs pour 175 millions de capital versé.

Ainsi, 2 milliards environ de capital versé procurent 10 milliards et demi de dépôts de fonds.

Quelles immenses ressources le commerce d'Angleterre ne trouve-t-il pas dans une telle organisation des Banques !

A Paris, il existe cinq Banques qui reçoivent des dépôts de fonds :

La Comptoir d'Escompte,

Le Crédit industriel et commercial,

La Société de Dépôts et Comptes courants,

La Société générale,

Le Crédit lyonnais.

Leur capital versé dépasse 300 millions, et les fonds en dépôts n'atteignent pas 1 milliard.

Un pays où règnent les monopoles ne saurait atteindre le degré de prospérité qui est la récompense des efforts multiples que suscite la liberté.

D'après une statistique publiée récemment sur le service télégraphique en France, les 12 bureaux de transmission établis à Paris donnent par semaine plus de 450,000 communications à leurs abonnés. Le service de Lyon fournit 33,000 communications par semaine. A Marseille, le nombre des communications est de 14 à 15,000 par semaine ; à Bordeaux, de 6,519 ; à Nantes, de 2,565 ; au Havre, de 5969 ; à Rouen, de 514 ; à Lille, de 1,243 ; à Saint-Pierre-lès-Calais, de 400.

Décédée, le 14 janvier 1884, Demoiselle STÉPHANIE FRÉMAUX, à l'âge de 64 ans, native de France.

Décédée hier matin, à 10 heures, à l'âge de 2 1/2 ans, MARIE JEANNE OLIVIER, fille de feu Léonce N. Olivier et de Marie Elmina Résnd. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 11 heures précises. Le corps est exposé encoignure Craps et Union, d'où le convoi partira.

B. TREMOULET,

Rue Bourbon, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouges de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en rasons.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

A tous ceux qui souffrent !
Le Prof. F. B. HYLAND,
Le plus grand Médecin Magnétiseur du Monde.
Bureau, 193 rue du Canal, au 1er, Nlle-Orléans.
Consultations gratuites.
Les pauvres traités gratuitement, tous les jeudis, de 10 à midi. 16janv-1af

DEMANDES.

On demande dix apprentis pour apprendre le métier des modes, quatre préparatrices et deux modistes de premier ordre, chez Leland, salon de modes, 187 Canal. 13janv—3f

UN PHARMACIEN français ayant gérè pendant 2 ans un laboratoire d'analyse à Bordeaux, désirerait entrer comme gérant ou principal dans une pharmacie de l'intérieur de la Louisiane.
Ecrire à M. G. Marinier, au Consulat Français à Vera-cruz. 4janv—1m

Demande d'emploi.

UN jeune homme, ayant la connaissance des affaires, désire trouver un emploi, comme comptable, collecteur, etc. Il peut fournir d'excellentes recommandations. N'aurait aucune objection à aller à la campagne. S'adresser par lettres, A. B., bureau du journal. 2déc—1f

L'ASSEMBLÉE annuelle de la Société des Orphelines pour l'élection d'un conseil d'administration, aura lieu MERCREDI 16 janvier 1884, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., à l'Asile Poydras.
Mme E. E HODGSON, Secrétaire.
6janv—10f

A VENDRE.

A VENDRE
Pour cause de départ.

UN CAFÉ bien achalandé et parfaitement situé. S'adresser à
A. PRADOS, Jr.,
No 21 Passage de la Bourse.
10 janv—1m

A vendre—La bâtisse à 3 étages en briques, à nouveau et réparée (avec toutes les améliorations modernes) 139 rue Royale, se trouvant à cinq lieds de la rue du Canal et à 3 lieds du Marché Français. Il y a en rez-de-chaussée deux magasins bien loués, un grand jardin avec fontaine au fond, en faisant une des résidences les plus agréables du district. On vendra la propriété meublée si on le désire. Condition : Une moitié comptant ; le reste à cinq ans de crédit, au gré des acheteurs.

Aussi, une belle propriété à Back Bay, Biloxi, 45 acres de terre entourés d'une barrière en fil de fer, et sur laquelle il y a toutes sortes de fruits en culture.

115 arpents de belle terre touchant à l'habitation de Valcourt et d'autres habitations à Cypremort, paroisse Ste Marie.
S'adresser, 139 rue Royale. 23 déc—1m

A vendre
A BON MARCHÉ,

UN lot de vieux journaux bons pour envelopper les paquets envoyés à domicile par les marchands. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 10 nov—

Banque Nationale Germania—Nouvelle-Orléans 11 janvier 1884.—A une élection pour Directeurs de cette Banque, qui a eu lieu le 9 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante :

John Cassard,	I. K. Seull.
T. Prudhomme,	N. Miller.
H. R. Gogreve,	W. A. Bell.
John F. Kranz,	Morris Schwabacher,
	Henry Gardis.

Et à une réunion de la Direction qui a eu lieu ce jour, M. JULES CASSARD a été réélu Président de cette banque à l'unanimité.
J. L. BERCICIR, Caissier.
12janv—7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1884—A une réunion des Directeurs, un dividende de un dollar et demi par action a été déclaré payable des profits des trois derniers mois à partir de MARDI 8 janvier 1884.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
6 jan—10f.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de Banque—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1884.—L'élection des Directeurs pour l'année à venir, aura lieu à la Maison de Banque lundi, 4 février 1884, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
6jan—1m 11fs

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet, coin des rues Peters et Tonlouse (Vieux Bassin)—Nouvelle-Orléans, 24 Décembre 1883—Conformément à la clause 9me de la charte de cette compagnie, avis est ici donné aux actionnaires, que l'élection des 9 directeurs pour l'année prochaine aura lieu au bureau de la compagnie, lundi 21 janvier 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. HUARD,
23 déc—23 30—jan 6 13 20. Secrétaire

L'Exposition Industrielle et Centenaire du Coton—AVIS AUX ACTIONNAIRES—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1883.—A une réunion régulière du Bureau de Direction tenue à cette date, il a été

Résolu, Qu'une réunion des actionnaires de l'Exposition Industrielle du Centenaire du Coton soit appelée pour le 22 janvier 1884, à 7:30 heures p. m., au bureau de la corporation, No 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, pour prendre en considération l'augmentation du fonds capital à $1,000,000, ainsi recommandée par le Bureau de Direction, et qu'avis en sera donné dans les journaux conformément à l'Article IX de la charte.
SAM'L MULLEN,
12 déc—5f 15ps Secrétaire.

Agence d'Emigration Française.

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre qu'à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOETCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
19 sept—v&n.

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraiches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
25oct83—1an dim. mar. jet

G. DELIN,
171 RUE ROYALE,

ETABLISSEMENT à vapeur pour le nettoyage à sec, rue Royale 171, en face de la Cathédrale. Usine à vapeur aux Presses Branche Office 226 rue Royale, coin St. Philippe, Nouvelle-Orléans.

Spécialité de nettoyage à sec de tous les habillements d'hommes et de dames, tout garnis sans rien découdre, depuis le soir jusqu'au matin, aux plus sûres. Réparations des soies et des velours. Tous les ouvrages rendus en 48 heures. Vêtements neufs, Etolages. Nettoyages à domicile, des ameublements consistant de rideaux, etc.
Odéo—Sa—Dim. Mar. Jeu.

AVIS.

Nous, soussignés, désirons présenter nos remerciements bien sincères au Département de l'Incendie, au Corps Babcock et à